



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E43988

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2027

ÉDITÉ LE

22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2013

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/09/2013
304 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS MADRU

83 RUE BOBILLOT
75013 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 794 690 263

Siret : 794 690 263 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 212951700

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 473632/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 473632/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 01 45 88 23 53

Portable : 06 09 75 62 35

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@ets-madru.fr

Responsabilité légale :

MADRU CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2026
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	15/10/2024
3173	Couverture en matériaux régionaux (Technicité supérieure) Mention RGE	22/09/2026
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur Mention RGE	22/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	08/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/11/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/11/2022
o Isolation des combles perdus	08/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.